CATHERINE MORIN-DESAILLY, JEAN-MARIE VANLERENBERGHE, ELISABETH DOINEAU, BERNARD DELCROS, CATHERINE FOURNIER, NASSIMAH DINDAR, SYLVIE VERMEILLET, MICHEL LAUGIER, OLIVIER HENNO, JOCELYNE GUIDEZ

«Projet de loi Financement de la Sécurité sociale pour 2019 - Les sénateurs centristes soutiennent le texte tel qu'amendé par le Sénat»

20/11/2018

« Nous saluons la présentation par le gouvernement d'un budget de la Sécurité sociale en équilibre. Nous l'appelions de nos vœux depuis des années afin de préserver un financement pérenne de la protection sociale dans l'intérêt des générations futures. **Ce sont les moyens d'y parvenir que nous questionnons et que nous avons remis en cause au cours du débat public** » a déclaré **Elisabeth DOINEAU**, Sénatrice de la Mayenne, au nom du groupe Union Centriste.

« **C'est un budget comptable qui ne prend pas toujours en compte la réalité des situations des retraités et des familles. Le pouvoir d'achat des Français ne doit pas être la variable d'ajustement d'un budget de protection sociale** » a précisé Elisabeth DOINEAU, également Rapporteure de la branche famille.

Alors que le gouvernement proposait le quasi gel des pensions de retraite et des allocations familiales, le Sénat a notamment supprimé cette mesure afin de préserver le pouvoir d'achat des retraités et des familles.

Le soutien apporté à l'activité économique et à la compétitivité constitue une autre priorité. Les sénateurs centristes ont ainsi approuvé **l'exonération des cotisations sociales sur les heures supplémentaires et complémentaires** (Article 7) tout en regrettant que « cette exonération soit édulcorée (par rapport à la loi Travail Emploi et Pouvoir d'Achat) et mise en œuvre qu'à partir du 1er septembre 2019 » comme l'a souligné **Catherine FOURNIER**, Sénatrice du Pas-de-Calais, Présidente de la commission spéciale PACTE.

« Nous remercions le Rapporteur général du projet de loi, le Sénateur **Jean-Marie VANLERENBERGHE** ainsi que l'ensemble des élus du groupe, qui par leurs interventions et amendements ont permis d'améliorer le texte présenté » a conclu Elisabeth DOINEAU.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC